



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80076>

Département(s) de publication : 91

Annonce n° 24-80076

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (Siarce)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20007290800011

**Ville :** Corbeil-Essonnes

**Code postal :** 91100

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 91

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1497732>

**Identifiant interne de la consultation :** 24-006000000

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Profil acheteur

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Extrait Kbis daté de moins de 3 mois (recommandé)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/08/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 50% Valeur éco-énergétique : 15% Prix des prestations : 35%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Boissy-le-Cutté (91)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71310000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : <br/>Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges.<br/>Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.<br/>Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.<br/>L'opération consiste à la construction d'une nouvelle station d'épuration afin de remplacer le dispositif de traitement actuel d'une capacité de 1 500 EH. Cette action répond aux prescriptions du SDA du bassin de collecte de Boissy-le-Cutté finalisé en 2017 qui avait statué sur la vétusté de l'unité de traitement existante. L'étude de faisabilité a précisé les besoins de la commune de Boissy-le-Cutté et les propositions de solutions. Cette étude est jointe à la présente consultation : le maître d'oeuvre doit s'y conformer dans le cadre de sa mission. Le terrain identifié d'une superficie de 10 000 m2 pour l'implantation de la nouvelle station d'épuration est un terrain communal. <br/>

**Lieu principal d'exécution du marché** : Boissy-le-Cutté 91590 - Boissy-le-cutté

**Durée du marché (en mois)** : 51

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont précisées au règlement de la consultation

**Autres informations complémentaires** : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier dans le cadre de cette procédure. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Toutefois, en cas de recours au groupement conjoint, l'un des cotraitants est désigné dans

l'acte d'engagement comme mandataire et est solidaire de chacun des autres cotraitants dans les obligations du groupement à l'égard de l'acheteur. Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Si un candidat opte pour les deux présentations, il devra apporter la preuve de l'indépendance de ses deux offres. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de consultation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/07/2024**